

# **ALBERT**

Les étangs du Vélodrome

Place Emile Leturcq - Mairie d'Albert - 80300 ALBERT

http://aappma-albert.wifeo.com/ (http://aappma-albert.wifeo.com/)

**Fiche AAPPMA** 



L'ensemble des parcours sont 100% réciprocitaire. Cependant, certains parcours nécessitent l'achat d'option supplémentaire, merci de vous référer au tableau des options.

#### **Parcours**

Linéaire rivière 1ère catégorie : 12 kms

- L'Ancre

Etangs : 4.5 hectares - Etang du vélodrome - Nouvel étang

#### Membres du bureau

#### Président

FROIDURE Laurent

#### Vice-Président

**CARON Jacky** 

#### **Trésorier**

**COGNET Didier** 

#### Secrétaire

**LEGRAND Maxime** 

#### Types de pêche pratiqués

Pêche aux blancs

Pêche aux carnassiers

Pêche à la carpe de jour

Pêche aux salmonidés

Pêche à la carpe de nuit

## **Services**

**M**Toilettes

EPonton personne mobilité réduite

#### **Présentation**

L'association de pêche d'Albert dispose du droit de pêche sur "les étangs du Vélodrome", ainsi que sur la rivière Ancre, classée en première catégorie piscicole.

Vous trouverez un camping à proximité immédiate de ces parcours de pêche. A signaler que le site des étangs a été aménagé et permet d'offrir une promenade aux accompagnateurs.

L'association propose tous les types de pêche : pêche aux blancs, pêche aux carnassiers, pêche à la truite, pêche à carpe et pêche à carpe de nuit.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site internet de l'association.

#### **Tarifs**

Cartes	Carte Interfédérale	Carte Majeure	Carte Mineure	Carte Femme	Carte -12ans	Carte Journalière	Carte Hebdomadaire
Tarifs *	112.00€	93.00€	27.00€	41.00€	7.00€	14.00€	36.00€
OPTIONS							
Timbre urne	-	40.00€	gratuit	gratuit	gratuit	-	gratuit

<sup>\*</sup> Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche (hors parcours et plans d'eau spécifiques nécessitant l'achat d'option supplémentaire).

## **Dépositaires**

Bricomarché - Mr Godefroy - 37, du 11 novembre - 80300 Albert - 03-22-74-69-25

## Réglement

Pêche sur l'Ancre riviére de 1ére catégorie piscicole conditions :

De l'ouverture à la fin du mois de juin : les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés.

Tous les jours du 1er juillet à la fermeture légale (voir arrêté préfectoral).

Les lâchers de truites seront indiqués par affichage sur les panneaux d'informations aux étangs.



# **ALBERT**

Les étangs du Vélodrome

Place Emile Leturcq - Mairie d'Albert - 80300 ALBERT

Tél.: 06-17-62-97-35 (tel:06-17-62-97-35) - Email: laurentfroidure@free.fr (mailto:laurentfroidure@free.fr)

http://aappma-albert.wifeo.com/ (http://aappma-albert.wifeo.com/)

# **Albert L'Ancre**



Ce parcours est réciprocitaire.

Type de parcours : rivière

Catégorie : 1ère catégorie

## Berge:

• Gauche et Droite

• Droite

Linéaire: 0.1 km

# Type(s) de pêche :

Pêche aux salmonidés



**Fiche Parcours** 

## Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

De l'ouverture le 12 mars au 30 juin: les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés.

Tous les jours du 1er juillet à la fermeture légale (voir arrêté préfectoral).

Les lâchers de truites seront indiqués par affichages sur les panneaux d'informations aux étangs.

## Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

Ouverture 1 ière catégorie -> Fermeture 1 ière catégorie

# Options

# Option alevinage rivière :

Carte Journalière : Carte Hebdomadaire : Carte -12ans : Carte Femme : Carte Mineure : Carte Majeure : Carte Interfédérale : -

## • Poissons présents :

Anguille, Truite

#### • Techniques de pêche :

Pêche au mort manie , Pêche au toc , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers

Document non contractuel